

Laon, le 2 novembre 2023

## MARLE : LANCEMENT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU PONT DE LA RD58 SUR LE VILPION

Dans un état structurel dégradé, le pont permettant le franchissement du cours d'eau le Vilpion à Marle par la RD58 va être complètement remplacé à partir du lundi 6 novembre 2023



L'ouvrage d'art n°D0182 a été construit en 1927.

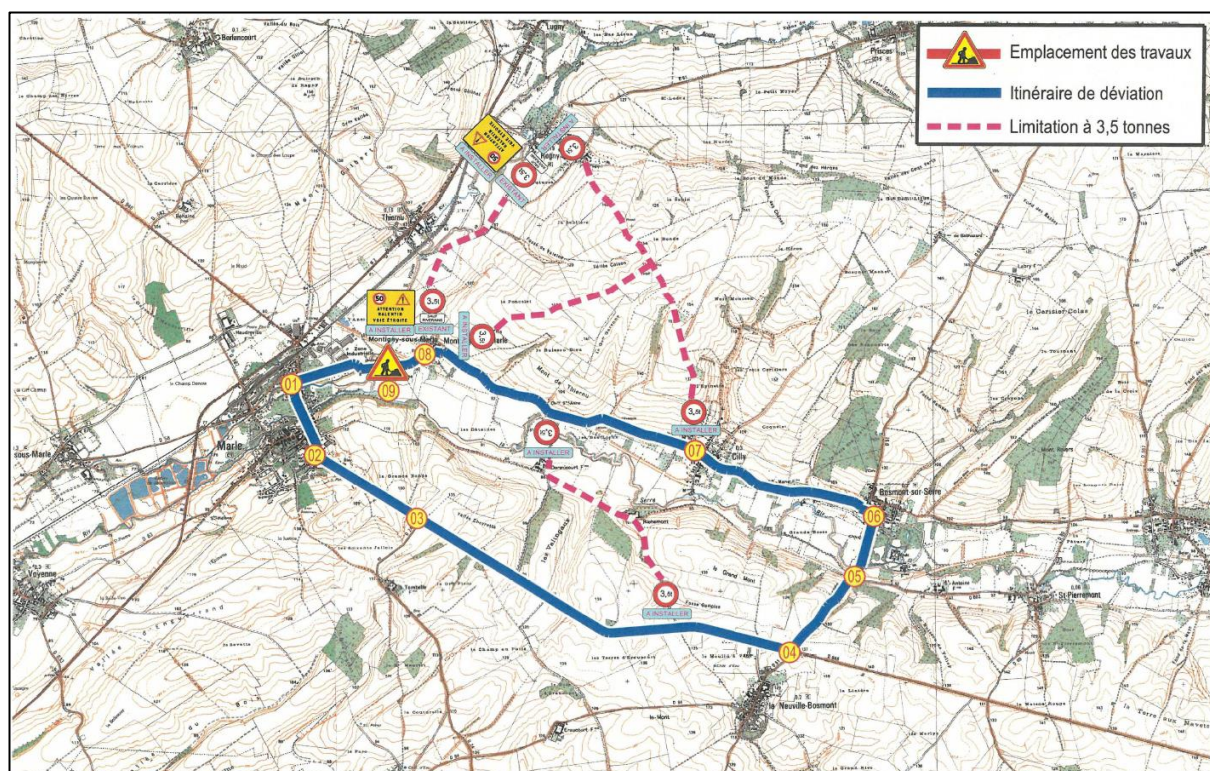
Dans le cadre du suivi rigoureux assuré par le Département sur ses ouvrages d'art, **le pont qui permet le franchissement du Vilpion par la RD58 à Marle fait l'objet d'une vigilance particulière** compte tenu de son état structurel dégradé. Une limitation de charges à 40 tonnes et un alternat par feux ont d'ailleurs été mis en place respectivement en 2017 et 2018, afin de préserver la structure de l'ouvrage avant son remplacement.

A ce jour, les financements nécessaires à cette opération ont été mobilisés par l'Assemblée départementale et les entreprises de travaux sélectionnées. La reconstruction du pont va donc pouvoir démarrer.

Le chantier débutera le 06 novembre 2023 pour une durée estimée à 8 mois, avec un objectif de remise en service pour la mi-juillet 2024.

En tout premier lieu viendra la réalisation des fondations profondes. Une période de 4 semaines sera observée pour leur séchage et leur montée en résistance. Ensuite, le tablier existant sera démolí, suivi de la construction des nouveaux appuis et du tablier de pont. Les travaux s'achèveront par la reconstruction des trottoirs et de la chaussée.

**Durant les travaux, la circulation de la RD58 sera totalement interrompue sur l'ouvrage.** Tous les véhicules devront suivre l'itinéraire de déviation, qui empruntera dans les deux sens de circulation les routes départementales n°946, n°51 et n°58, et traversera les agglomérations de Marle, Bosmont-sur-Serre, Cilly et Montigny-sous-Marle.



La Direction Départementale de la Voirie (DVD) est maître d'ouvrage pour le compte du Conseil départemental de l'Aisne ainsi que pour la conduite d'opération. La DVD est maître d'œuvre conception (Service Ingénierie et Grands Travaux) assisté par INGEROP maître d'œuvre réalisation pour le suivi des travaux (Arrondissement Nord, District de Vervins).

Les travaux seront réalisés par le groupement Ouvrages d'art de l'Est / C.G.C.R

**Le montant global de l'opération représente un investissement de 1 580 000 € TTC financé par le Département.** Cette opération bénéficie du soutien financier de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID), d'un montant de 400 000€.